

BRÈVE HISTOIRE DE L'ANRT



BRÈVE HISTOIRE DE L'ANRT

Auteur
THOMAS PERROUD

Directrice de publication
CLARISSE ANGELIER
Déléguée générale de l'ANRT

Raconter les soixante-dix ans d'une association au cœur des politiques de recherche, c'est faire l'histoire complexe des interactions entre l'industrie, les acteurs de la recherche et les pouvoirs publics. On pourrait s'y perdre sans le balisage des archives de l'ANRT qui mettent en lumière sa trajectoire jusqu'à nous. Au cours de ces années, l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie a su se réinventer plusieurs fois. Avant d'être une association, l'ANRT avait la forme d'un Comité de liaison dont la principale fonction était de mettre en relation les directeurs des centres d'études et des instituts techniques pour fluidifier la politique industrielle de la France dans le cadre des Plans successifs mis en place par le gouvernement.

Sa fondation marque le début d'une ébullition constante entre 1953 et 1981. Viennent ensuite les années intenses de sa spécialisation : c'est en quelque sorte la seconde fondation de l'ANRT qui renforce ses relations avec ses membres d'une part et les ministères avec lesquels elle contracte d'autre part. Ainsi au début des années 80, l'association se voit confier le dispositif Cifre qu'elle a largement contribué à installer dans le paysage national. A la même époque, en créant le service Europe, l'ANRT s'engage dans la politique de recherche européenne. Enfin, au début des années 2000, avec FutuRIS, elle se place au service des écosystèmes de recherche. Aujourd'hui elle représente les trois quarts de l'effort de recherche français. Elle évolue dans tous les écosystèmes qui portent l'avenir de notre pays au prisme des défis scientifiques, technologiques et sociétaux à relever. Son actuel agenda ne trahit en rien l'esprit de ses créateurs. Ils ont pensé que la R&D était une clef pour notre industrie et notre compétitivité. Nous en sommes tous ensemble leurs dignes héritiers.

FONDATION (1951-1981)

L'ANRT voit le jour en tant qu'Association Nationale de la Recherche Technique en 1953, avec l'adoubement des pouvoirs publics qui reconnaissent en elle, dans un arrêté ministériel du 16 octobre 1953, une association d'utilité publique. Elle prolonge en réalité l'activité du Comité de liaison des centres et instituts de recherche technique, établi en 1951.

L'ORIGINE DE L'ANRT : LE COMITÉ DE LIAISON DES CENTRES ET INSTITUTS DE RECHERCHE TECHNIQUE (1951-1953)

Les hommes qui se réunissent le 20 avril 1951 sous la présidence d'Augustin-Eugène Le Thomas ont conscience de faire l'histoire. Ce qui ressemble alors à un cercle informel de directeurs de centres d'étude technique et groupes de recherche se réunit à l'occasion d'une assemblée générale constitutive pour fonder le Comité de liaison des centres et instituts de recherche technique dont la création avait été décidée deux mois plus tôt, le 20 février 1951. A l'occasion des premières rencontres des membres de son conseil d'administration, trois rôles sont dégagés pour définir l'action de ce Comité nouveau dans le paysage français de l'après-guerre.

Le Comité de liaison devra d'abord coordonner le rassemblement d'informations sur le système français de la recherche française. Cette mission d'information, on le verra, occupe une grande partie des activités de ce Comité naissant qui fait de cette orientation une de ses principales missions - elle se poursuivra tout au long de la longue histoire de ce qui deviendra plus tard l'ANRT.

Le Comité devra, ensuite, contribuer à l'organisation du Programme d'Assistance technique du ministère du commerce et de l'industrie¹, dans le cadre des Plans successifs. Enfin, la comparaison internationale mobilisera d'importants efforts qui aboutiront à la mise en place d'un Centre Français de Renseignement Technique Industriel (CFRTI), chargé de rassembler toute la documentation possible sur la recherche technique à l'étranger afin de la mettre à disposition des membres du Comité et des ministères. Ces trois rôles complémentaires, on le voit bien, ont orienté, jusqu'à nos jours, les activités de l'association qui les reprend encore dans les quatre missions « Informer, Echanger, Influencer, Former » qui font sa raison d'être. Pour mener à bien ces trois missions, le Comité de liaison, qui n'a pas encore de personnel permanent, compte sur l'implication des différents membres de son conseil d'administration.

Très vite, le Comité de liaison commence à organiser ses différentes activités avec le sentiment qu'une ressource humaine et un lieu propres sont nécessaires pour les mener à bien. Pour faire face à cette difficulté, un ingénieur rattaché à l'un des Instituts techniques participant au Comité est chargé de faire fonctionner le CFRTI². La précarité de cette situation, qui révèle bientôt son inadéquation avec les besoins du centre, conduit le Comité à employer un personnel permanent afin de ne plus dépendre de la mise à disposition d'un employé par l'un des membres de l'ANRT. L'ingénieur Moutte est recruté en septembre 1952 et devient le premier et unique salarié du Comité de liaison. D'abord chargé du fonctionnement du CFRTI, il deviendra par la suite le premier délégué général de l'association. Avec lui,

1. Pour avoir une idée plus précise des politiques publiques de développement scientifique et technique dans les années 1950, voir par exemple Boris Georges, « Assistance technique et point IV » in *Politique étrangère*, n°5-6 - 1950 - 15^e année. pp. 533-550.

2. Centre Français de Renseignement Technique Industriel.

le Comité s'installera au 44, rue Copernic, dans des bureaux de la Société française de céramique.

De fait, l'action du Comité de liaison repose, dans un premier temps, sur l'implication presque exclusive des membres de son conseil d'administration qui s'engagent avec ardeur dans les diverses missions dont s'est saisi le Comité. Le ministère des affaires étrangères, par l'intermédiaire de sa direction culturelle, voit d'un bon œil ces activités qu'il encourage : faire valoir l'état de la recherche en France devient pour lui un objectif d'autant plus important qu'il trouve dans le Comité un auxiliaire diligent sur lequel s'appuyer.

En septembre 1951, ses membres reçoivent la visite de six experts américains qui viendront découvrir le fonctionnement de la recherche française en vue d'installer en France un centre de recherche mixte polyvalent. Le Comité répondra à cette initiative par l'envoi d'une délégation française aux Etats-Unis à l'occasion du congrès des dirigeants d'organisation de recherche technique à Atlanta l'année suivante, du 15 août au 15 septembre 1952. Cette délégation est composée de membres du conseil d'administration volontaires. Dès lors commence une activité particulièrement féconde de partenariats et de visites à l'étranger qui trouvera son rythme de croisière dans les décennies suivantes. A l'occasion de ces premiers contacts avec les Etats-Unis, le Centre français de renseignements techniques industriels chargé de rassembler de l'information sur les systèmes étranger de la recherche porte son attention outre-Atlantique.

Alors que l'activité du Comité s'enrichit avec l'arrivée de nouveaux membres en 1952 et que la présidence de son conseil d'administration change, on confère au premier titulaire de cette fonction, Auguste-Eugène Le Thomas³, le titre de président fon-

3. Auguste-Eugène Le Thomas (1893 – 1977) est directeur du centre technique des industries de fonderies. Président fondateur de l'ANRT.

dateur du Comité à l'occasion de l'assemblée générale (AG) du 6 mai 1952. Bien après la création de l'ANRT, en 1958, ses membres confirmeront ce titre de président fondateur dans les statuts de l'association. Ils marquent ainsi que l'ANRT est la continuité du Comité, en dépit de la rupture que constitue sa transformation en association. Ce point est essentiel pour comprendre l'état d'esprit qui règne alors au sein de ce qui n'est pas encore l'association nationale de la recherche et de la technologie. Les membres qui se retrouvent plus de six fois par an à l'occasion de conseils d'administration échangent, débattent et s'investissent personnellement dans les travaux de ce groupe d'experts qui joue à la fois un rôle de pilotage et de mise à disposition d'informations utiles à la recherche technique française : les discussions qui animent les administrateurs recourent leurs préoccupations de directeurs de centres et instituts techniques. La question de la parafiscalité propre aux organismes dont ils ont la charge occupe par exemple une part importante des débats, largement complétée par une activité de collecte et de mutualisation d'informations liées à la recherche technique. Le Comité est à la fois un lieu où se discutent des sujets relatifs à différentes techniques scientifiques de recherche comme des informations plus triviales au sujet des bonnes adresses : ainsi, tel membre du conseil d'administration recommandera un artisan spécialiste dans les verres techniques.

Son histoire sera radicalement bouleversée par la publication d'un rapport ministériel faisant des propositions pour transformer le système français de la recherche en 1952. Les pistes développées dans ce document interpellent les membres du Comité qui sont notamment hostiles à l'une d'entre elles : l'idée d'une *coordination « non autoritaire » des centres techniques professionnels*. Le rapport préconise ainsi la mise en place d'une cellule non coercitive de pilotage de la recherche, mais les membres du groupe craignent qu'en dépit des protestations qui sont faites pour les rassurer, cette coordination « non autoritaire » implique une forme de contrainte. Pour conjurer

rer ce qu'ils considèrent comme un cheval de Troie, une menace mettant en cause leur autonomie en dépit de déclarations de principe, les membres du Comité décident d'intervenir dans l'organisation de la recherche en France en se substituant à cette initiative publique. Il leur importe dès lors de trouver la forme idoine pour empêcher le gouvernement d'appliquer cette proposition tout en servant la recherche technique qu'ils représentent.

Après un débat juridique le Comité décide de sa propre dissolution pour renaître sous la forme d'une association française selon la loi de 1901 : ses prérogatives seront ainsi renforcées par la relative liberté que confère ce nouveau statut d'autant que des organismes publics décident de la rejoindre. C'est par la variété de ses membres et par leur importance dans le secteur encore limité aux centres de recherche technique, privés et publics, que le Comité, qui prend alors officiellement le nom d'Association nationale de la recherche technique (ANRT), trouve sa nouvelle force d'action dans la sphère publique. Le Comité a pris conscience de sa mission d'influence et entend désormais faire valoir ses positions, en respectant toujours les principes de pondération et de prudence qu'il fait siens dès les premiers moments de son histoire.

Le 2 octobre 1953, sous la présidence du chimiste Maurice Letort⁴, naît donc l'Association Nationale de la Recherche Technique : une lettre de mission du ministre du commerce et de l'industrie rappelle son rôle d'organisme représentatif de la recherche technique et institue Pierre Guillaumat, commissaire du gouvernement auprès de l'association. Son personnel (comportant l'unique ingénieur Moutte, devenu délégué général et une secrétaire dactylographe) s'enrichit d'un ingénieur des mines chargé de coordonner les commissions techniques qu'elle met en place. Ces derniers seront autant d'instances au sein desquels les

4. Maurice Letort (1907-1972) est chimiste, directeur de l'ENSIC (1946-1956) et membre de l'académie des sciences (1965).

membres de l'ANRT pourront échanger et produire de la documentation sur l'actualité de la recherche technique, allant de discussions scientifiques avancées à des réflexions sur la formation des chercheurs.



LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANRT (1953-1968)

En plus des orientations générales décidées par l'ancien Comité de liaison dont on reprend les termes pour le compte de la nouvelle ANRT, deux grandes directions sont données aux activités de l'association qui devra dès lors participer à des commissions techniques et s'intéresser de près à la formation des chercheurs. On remarquera que cette volonté de former les chercheurs a animé l'ANRT dès ses origines en prenant la forme, tout d'abord, de cours de langue anglaise afin de permettre aux chercheurs d'accéder à une plus large documentation technique. En plus de ces deux nouvelles activités, l'ANRT réfléchit aux publications qu'elle pourrait animer. Cette orientation sera majeure dans l'histoire de l'ANRT. Ses activités, qui se développent également grâce aux commissions techniques, mettent en relation les différentes parties prenantes du monde de la recherche technique pour avancer sur des sujets divers et le plus souvent liés à des avancées technologiques de pointe. A cet égard, on peut rappeler que l'ANRT coordonne différentes activités de recherche dans le cadre de nombreuses commissions, générales ou techniques, dont certaines publient au cours de leur histoire une documentation scientifique d'intérêt. Le groupe sur les théories du vide, qui collaborera avec les homologues italiens de l'ANRT, est en effet un des premiers à publier un document d'intérêt technique, le *Traité pratique de technique du vide* en 1958.

En 1956, on recense 19 commissions de travail auxquelles le conseil d'administration en ajoute cette année-là 5 nouvelles⁵. Il continuera à créer de nouvelles commissions dans cette période d'intense activité. Un aperçu de la situation de l'ANRT en 1964 donne une idée de l'ampleur et de la vitalité de ces travaux⁶. Les commissions sont présidées, le plus souvent, par un membre du conseil d'administration de l'ANRT, pouvant assurer le suivi de plusieurs d'entre elles, ou par un personnel de l'ANRT. Ce dynamisme témoigne de l'intensité des échanges qui ont lieu grâce à l'ANRT. Il est tout à fait caractéristique de ce moment fondateur marqué par une forme d'ébullition intellectuelle. Ces activités accompagnent la participation de l'ANRT à différentes manifestations nationales ou internationales à caractère scientifique et son implication dans la formation des chercheurs ou la définition de la politique nationale s'agissant de leur formation.

Alors que l'ANRT commence à prendre de l'importance à mesure que différents acteurs du monde de la recherche la rejoignent, elle s'engage

5. Les archives de l'ANRT donne la liste des 19 commissions techniques suivantes, que l'on reproduit pour illustrer l'activité de ses membres : « Appareils des Laboratoires de Recherche Technique ; Broyage et analyse granulométrique ; Calcul ; Emploi des Radio-éléments ; Microscopie Optique et Electronique ; Technique du Vide ; Réfractaires pour fours de laboratoires ; Diffraction X et Electronique ; Analyses Physique et Chimique ; Pyrométrie ; Séchage ; Observation des Phénomènes rapides ; Chromatographie ; Mesure et Elimination de l'Electricité statique ; Dépoussiérage ; Electronique ; Analyses chimiques rapides. »

6. On recense alors 9 commissions d'affaires générales et 39 commissions techniques. On reproduit ici la liste des commissions d'affaires générales pour donner une idée de la variété des travaux conduits par l'ANRT et ses membres actifs : « Problèmes de Sécurité sociale ; Structure, organisation et efficacité de la recherche ; Propriété industrielle ; Formation des chercheurs ; Formation des techniciens ; Coopération technique ; Prévision économique en liaison avec la recherche technique ; Centres de la loi de 1948. » Pour plus de détails voir « L'association nationale de la recherche technique (A.N.R.T.) et la documentation », *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), 1964, n° 12, p. 489-493.

dans différents travaux d'influence en collaborant avec les pouvoirs publics. La commission parlementaire pour les sciences et la technique, présidée par le sénateur Henri Longchambon⁷, lui demande ainsi son appui, mais c'est en travaillant assidûment, par l'intermédiaire des membres de son conseil d'administration, à la commission de la recherche au Plan qu'elle effectue le cœur de son travail d'influence. Elle rejoint en outre un grand Conseil supérieur de la recherche scientifique, divisé en 6 groupes, à l'initiative du ministre de la Recherche, chargé d'accompagner le développement et le pilotage des politiques de la recherche. Si c'est avec le Sénat que l'ANRT a commencé son travail en compagnie de parlementaires, elle contribuera également, lorsqu'elle sera sollicitée par l'Assemblée nationale, à différentes initiatives parlementaires comme celle lancée en 1959 par le député Joseph Frys⁸ qui lui demande de la documentation pour son groupe parlementaire. Elle prolongera cette collaboration en 1960 en organisant la visite de différents centres techniques de recherche avec le groupe parlementaire pour l'extension de la recherche scientifique présidé par le même Joseph Frys.

Les relations de l'ANRT avec la puissance publique se construisent sur plusieurs fronts durant les années 50. Elles donnent la mesure de ce qui sera par la suite la norme de ses actions d'influence : non seulement le président de l'ANRT s'assure d'être invité à participer aux instances consultatives du Plan relatives à la définition de la politique nationale de la

7. Henri Longchambon (1897-1969) est un ancien élève de l'école normale supérieure. Professeur de minéralogie, il est élu sénateur des Français de l'étranger en 1947 et conservera ce mandat jusqu'à sa mort. Il est également ministre du ravitaillement de janvier à juin 1946 puis secrétaire d'état à la recherche scientifique et au progrès technique *du 19 juin 1954 au 23 février 1955*.

8. Joseph Frys (1906-1987) est député des Français du Nord de 1958 à 1973. Chimiste de formation, il travaille à la direction de la recherche scientifique.

recherche, mais l'ANRT renforce constamment ses échanges avec les cabinets des ministères impliqués dans les sujets dont elle a la charge, au premier rang desquels se trouve le ministère de l'industrie. C'est notamment par l'intermédiaire des différents commissaires au gouvernement qui participent aux réunions de son conseil d'administration que l'ANRT fera valoir ses avis. Les relations nouées avec ces derniers sont d'ailleurs particulièrement heureuses puisqu'elles aboutissent à plusieurs reprises à la nomination d'un ancien commissaire du gouvernement à la tête de l'association en qualité de délégué général : c'est ainsi que Roger Pagezy⁹ devient, en 1993, le délégué général de l'ANRT après avoir été directeur du développement scientifique et technique, de l'innovation et de l'action régionale au ministère de la Recherche.

La présidence de Marc Allard¹⁰ en 1961 est l'occasion d'un nouveau programme de l'ANRT qui entend se rapprocher des universités, à la fois par ses initiatives et l'ouverture du statut de membre à des universitaires, sous des conditions financières favorables. Sa position d'intermédiaire de confiance entre la puissance publique et la recherche technique permet à l'association de disposer de subsides de l'État qui encourage ses actions, notamment en lien avec la collecte et la diffusion d'informations, en finançant la publication d'éléments d'intérêt. Non seulement différents ministères entretiennent avec l'ANRT des

9. Roger Pagezy (1930-2019), X-Mines (1949), fut en poste chez Saint-Gobain de 1970 à 1983, où il fut notamment directeur général de Saint-Gobain Vitrage et président de la société des Maisons Phénix. Il est nommé en 1983 directeur du développement scientifique et technique, de l'innovation et de l'action régionale au ministère de la Recherche, avant de rejoindre l'ANRT en 1992 en qualité de conseiller du président. Parallèlement, il assure au CNPF comme ses prédécesseurs les fonctions de directeur des affaires techniques et scientifiques.

10. Marc Allard est directeur de l'Institut de recherche de la sidérurgie. Voir l'article que Le Monde consacre, le 16/01/1961, à la passation de pouvoir entre M. Chéradame et M. Allard à la tête de l'association.

relations de travail nourries, mais ils la chargent régulièrement de missions stratégiques comme l'organisation de visites pour les délégations de pays étrangers ou la rédaction de notes sur des sujets techniques. Par exemple, en 1965, l'ANRT est chargée par le gouvernement d'organiser une visite des centres techniques de recherche à destination des étudiants de la jeune ENA. Le ministre de la Recherche Alain Peyrefitte identifie dans ce contexte trois fonctions de l'association : sa participation aux travaux du Conseil de l'Europe en matière de recherche ; son rôle de représentation de la recherche technique au sein du directoire du CNRS ; et enfin la participation de son président à la Commission de la recherche au Plan.

Par ailleurs, l'ANRT prolonge ses activités d'information et de relation avec l'étranger : en novembre 1954 deux voyages sont effectués par des membres du conseil d'administration, l'un aux Etats-Unis, l'autre en URSS. Ces activités continueront l'année suivante, en 1955, à l'occasion de trois réunions internationales en Angleterre, en Autriche, puis en Italie. C'est l'investissement des membres du conseil d'administration dans les différentes actions de l'association qui constitue le cœur de ses activités durant cette période. Ses réunions sont avant tout des moments d'échange vivant afin de confronter les différents modèles d'organisation de la recherche en Europe et permettent à chaque administrateur chargé d'une mission spécifique de faire des retours à ses homologues.

Pourtant, si les manifestations internationales sous la forme de congrès et de conférences occupent d'abord l'ANRT, c'est bien vite l'organisation de voyages annuels à destination de l'ensemble de ses membres qui la mobilise. Le premier de ces voyages conçu par les membres du conseil d'administration pour l'ensemble de l'association a lieu en 1957 et conduira ses participants au Royaume-Uni grâce à l'appui de son ambassade en France. Les liens avec les services diplomatiques des pays du marché commun, mais aussi avec l'ensemble des partenaires de

ce qui devait par la suite devenir l'Union européenne occupent le CFRTI¹¹, malgré les constantes difficultés que ce centre rencontre pour se financer. Ces liens sont précieux pour l'ANRT qui se nourrit assidûment d'échanges avec les diplomates étrangers et français. Elle travaille à cette époque avec Jacques de Bourbon Busset, alors directeur des affaires culturelles, pour développer la présence et la qualité des agents scientifiques français dans les ambassades, auxquels elle fera suivre les comptes-rendus de son conseil d'administration.

Ces nombreux voyages, qui emmènent les membres en Angleterre, en Allemagne, en Belgique ou en Italie sont l'occasion de visiter des laboratoires et autres centres de recherches techniques afin de confronter l'organisation et les savoir-faire étrangers au *génie français*. Si l'espace parcouru par l'ANRT reste majoritairement européen, avec des relations de travail nouées de manière précoce avec l'Allemagne, la Belgique, et l'Italie, l'association se mobilise pourtant dans un espace plus vaste : son président voyage outre-Atlantique, aux Etats-Unis dès 1953, et dix ans plus tard à Seattle (1963) puis à Montréal (1964), mais aussi au Brésil (1961) et au Mexique (1962). En 1965, c'est à Beyrouth que se rend le président de l'ANRT, témoignant par ce déplacement de l'intérêt véritablement mondial que porte l'association aux questions de recherche technique. Ces voyages lointains se font surtout lors d'expositions internationales, à l'occasion desquelles l'ANRT est invitée à présenter le fonctionnement de la recherche française. Ces événements, organisés par différentes institutions, comme les ministères des affaires étrangères de pays étranger, intéressent particulièrement l'ANRT qui y voit une opportunité de nourrir ses réflexions sur les politiques de soutien à la recherche.

La participation de l'ANRT à ces expositions répond aussi à une logique inverse : il ne s'agit pas seu-

11. Centre Français de Renseignement Technique Industriel.

lement de faire voyager le modèle français mais aussi de faire venir en France différentes parties prenantes de la recherche technique dans une logique d'attraction d'initiatives étrangères pour les installer sur le territoire national afin de construire des partenariats stratégiques et industriels. L'exposition soviétique de 1961, qui se tient à Paris, est l'occasion pour l'ANRT de valoriser ses activités devant la presse tout en liant un contact fécond avec le bloc de l'Est. A bien des égards, 1961 est une date charnière pour l'association qui commence alors d'importants travaux de rapprochement avec les pays de l'Est. Ce n'est donc pas un hasard si l'ANRT, dès 1964, organise un voyage en Pologne. Ce pays, au côté de l'Allemagne et de l'Italie deviendra l'un des principaux partenaires étrangers de l'association. Après ce voyage, c'est en Slovaquie puis en Hongrie que se rendra l'association, nouant à chaque fois des relations avec les responsables de la recherche. Avec la Pologne, les liens se resserrèrent davantage : un comité industriel franco-polonais voit ainsi le jour en 1965 pour accompagner ce rapprochement.

C'est sous la présidence de Maxime Barroux¹² que se renforcent encore les liens avec les pays de l'Est. Si les liens avec les pays d'Europe occidentale, comme l'Italie, mènent à de fréquentes rencontres et permettent de constituer des groupes internationaux de travail, c'est vers la Hongrie, la Pologne, et la Tchécoslovaquie que se concentrent les efforts de l'association. Malgré tout, ces actions sont jugées assez décevantes par rapports aux interactions de l'ANRT et des pays dont elle est plus proche comme l'Italie, l'Allemagne et la Belgique. Ainsi, l'idée de constituer une association européenne de la recherche technique voit le jour dans le prolongement des travaux avec ces derniers.

12. Maxime Barroux (1908-1969), élève de l'École polytechnique, ingénieur civil de l'École nationale supérieure des télécommunications, il a été ingénieur général des télécommunications.

Enfin, l'ANRT développe ses activités propres, en lançant en 1955 ce qui deviendra une tradition, le dîner annuel de l'ANRT - qui prendra bien plus tard la forme d'un déjeuner annuel. Ce sera désormais l'occasion de rassembler les membres de l'association à l'issue de l'assemblée générale annuelle en offrant à différentes personnalités politiques, principalement des ministres de l'industrie ou de la recherche une tribune pour s'exprimer. L'exercice imposé du discours du président de l'association, sous la forme d'une adresse au ministre, deviendra par la suite le moment de l'expression la plus forte de l'opinion de l'ANRT sur le système français de la recherche.

En plus de ce dîner, l'ANRT entend valoriser davantage ses activités en organisant des journées annuelles d'information. Une fois par an, dans un lieu de prestige, l'ANRT conduira des débats autour de thèmes choisis par le conseil d'administration. Ces événements qui rassembleront plusieurs centaines de personnes pour des débats de haut niveau sont particulièrement appréciés par les membres qui voient là l'occasion d'avancer sur des thématiques aussi diverses que « De la recherche à l'application » (1958), « Expression et diffusion de la Science et de la Technique Française à l'étranger » (1962), ou « Les contrats de recherche : la recherche appliquée, objet d'achat et de vente » (1971). La première journée consacrée à *la rentabilité de la recherche* a lieu le 7 novembre 1956 au Palais de la découverte qui en accueillera de nombreuses autres. Cette action n'a pas pour seul intérêt de mobiliser les acteurs du monde de la recherche et de l'innovation dans des manifestations prestigieuses. L'ANRT veut se servir de cette initiative pour valoriser ses actions en mobilisant la presse afin de se faire connaître.

Cette action est renforcée à partir de 1963 par un engagement plus volontaire de l'ANRT en province. En effet, l'association n'aura de cesse de chercher à mobiliser les acteurs de la recherche technique française dans les lieux même de leur déploiement territorial : la région lyonnaise fera l'objet d'une attention toute particulière qui concurrencera celle que portent

certaines membres du conseil d'administration à Grenoble. Cela conduit l'association à proposer d'établir un délégué général adjoint dans la région lyonnaise. Ses missions seraient alors de faire vivre le réseau de l'ANRT loin de Paris en organisant des séminaires et des groupes de travail locaux. Cette initiative plait aux membres qui manifestent cependant leur volonté de rester prudents pour ne pas paraître favoriser un bassin industriel au détriment d'un autre.

A la fin des années 50 se pose la question de l'ouverture de l'ANRT à des centres de recherche fondamentale qui ne va pas de soi pour les membres qui distinguent nettement recherche fondamentale et recherche technique. Si l'on accepte de baisser les cotisations de l'association à destination des professeurs d'université dont on veut faire des membres actifs, l'ANRT reste circonspecte au sujet de l'ouverture de ses portes à des organismes de « recherche pure » comme le CNRS. L'idée reprise assez nettement dans les différents comptes-rendus des séances du conseil d'administration de cette période montre la volonté pour les membres de l'association de caractériser nettement la recherche technique par son application concrète et d'assurer sa nette distinction d'avec la recherche fondamentale.

En 1968, après quinze années d'existence, l'ANRT dresse le bilan de son action et fait l'état des lieux de ses projets. Elle évalue son activité et mesure les efforts qu'il lui reste à fournir pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés. En quinze ans, l'ANRT sera devenue un organe important de consultation pour les pouvoirs publics, un lieu d'échange où l'on pense non seulement l'organisation de la recherche mais où l'on développe une documentation précieuse sur des techniques industrielles à la pointe de l'innovation et un outil puissant de comparaison international. Deux pistes sont alors envisagées pour améliorer ses activités : réduire le nombre de commissions permanentes qui sont alors nombreuses (elles sont plus de quarante) et inégalement actives, et transformer éven-

tuellement l'ANRT en structure fédérale de 3 clubs afin d'accentuer la part des échanges entre directeurs scientifiques des entreprises et centres de recherche membres de l'association.



LES QUINZE GLORIEUSES (1968-1981)

Les engagements de l'ANRT correspondent d'abord à une volonté de mise en commun de l'information scientifique et technique à des fins documentaires mais répond, pour la période qui nous intéresse, à la nécessité matérielle d'accroissement des ressources financières de l'association. Elle a besoin de cotisations plus nombreuses et importantes pour assurer son bon fonctionnement. Ce moment est également marqué par un renforcement du tandem président - délégué général et le déploiement opérationnel des décisions confiées à l'ingénieur en charge de la coordination des groupes techniques.

La préoccupation principale de l'association, lorsque Maurice Doumenc¹³ en prend la présidence en 1969, est exprimée par la crainte des instituts de recherche technique quant aux possibilités d'exploitation de leur recherche. Ces derniers souhaitent améliorer à l'échelle nationale la rentabilité de la recherche technique. A cette occasion, le conseil d'administra-

13. Maurice Doumenc (1921-1989) : Ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1939) et de l'École des mines de Paris, Maurice Doumenc est notamment directeur général des charbonnages nord-africains, puis de l'Omnium nord-africain (1947-1967). En 1967, il devient directeur général adjoint de la Banque de Paris et des Pays-Bas, PDG de la Compagnie des Compteurs et de Heurtey. En 1975, il devient directeur général des Ciments français, qu'il préside à partir de 1976. Il est élu président et reste à la tête de l'ANRT de 1969 à 1975, avant d'en être nommé président d'honneur.

tion rappelle à son président les principales actions de l'ANRT : elle publie périodiquement un recensement des moyens de la recherche technique ; elle nourrit des relations suivies avec la D.R.M.E¹⁴ ; elle suit et accompagne les carrières des chercheurs, notamment par l'intermédiaire de formations qu'elle conçoit ou pilote ; elle organise des échanges internes au sujet des politiques générales de la recherche ; elle se mobilise dans le cadre du VI^{ème} Plan afin d'expliquer sa position sur l'équilibre des financements alloués à la R&D.

Une fois ce panorama esquissé, les membres du conseil d'administration reçoivent du président une feuille de route ambitieuse : mobiliser des entreprises dans la gestion de la recherche et construire une *méthodologie de développement*, notamment dans le cadre des recherches contractuelles ; renforcer les relations entre recherche, *marketing* et recherche d'applications ; poursuivre le suivi des carrières des chercheurs.

Pour continuer à concevoir la stratégie de l'association, un comité d'orientation est créé dont les sessions permettent d'accentuer la dimension stratégique des actions qu'elle mène. Les deux thèmes qui sont discutés par ce comité sont, d'une part, la question de l'innovation et de sa diffusion industrielle et, d'autre part, la présence régionale de l'ANRT. C'est dans le cadre de ce renforcement des activités régionales de l'ANRT que sont discutées les mesures à prendre pour attirer en son sein les PME et ETI encore largement minoritaires parmi les membres de l'association. C'est aussi l'une des raisons qui expliquent l'investissement du président aux côtés des secrétaires d'État Henri Torre¹⁵ qui travaille auprès du ministre du

14. Direction des recherches et des moyens d'essai, créée le 1^{er} mai 1961 sous la direction du mathématicien et physicien Lucien Malavart à la suite de la direction des études et fabrications d'armement du ministère de la Défense.

15. Henri Torre est député de l'Ardèche (1968-1980) et secrétaire d'État auprès du ministre du Développement industriel et scientifique puis auprès du ministre de l'Économie et des Finances de 1973 à 1974.

développement industriel et scientifique, et Pierre Billecocq¹⁶, chargé des transports, en septembre 1973 à l'occasion de la journée de la recherche technique et du développement régional à Lille.

L'association se doit désormais de croître, selon l'expression de son président Maurice Doumenc, pour qui l'ANRT a été fondée à un moment où la recherche était une espérance, alors qu'il est désormais question de sa croissance. C'est la raison pour laquelle l'association se joint en 1970 aux ministères des armées, et de l'éducation nationale, ainsi qu'au Conseil National du Patronat Français (CNPF, ancêtre du MEDEF) pour créer le Centre de Perfectionnement pour la Recherche Industrielle et sa Gestion (CPRIG). Elle suit de près, en outre, la création du WAITRO (*World Association of Industrial and Technological Research Organization*) sous l'égide de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel).

L'année 1969 est marquée par la poursuite des efforts visant à rapprocher la recherche technique française de la recherche technique hongroise : un voyage en Hongrie au printemps, la préparation des journées scientifiques et techniques hongroises de Paris, et les premières réunions du groupe de travail franco-bulgare indiquent clairement que se prolongent les effets du regard porté à l'Est par l'ANRT. Un voyage de membres volontaires d'une semaine entre Moscou et Leningrad au mois de septembre renforce cette impression. Le thème des relations internationales trouve tout naturellement des prolongements Outre-Rhin quand l'Allemagne propose, la même année, que soit créé un groupe de réflexion *ad hoc* entre l'AIF¹⁷ et l'ANRT afin d'étudier la mise en place des structures européennes de recherche technique. Ce groupe, on le comprend, laisse voir

16. Pierre Billecocq (1921-1987) est énarque et secrétaire d'État auprès de différents ministres de 1969 à 1974. Il est chargé successivement de l'Éducation nationale, de la coopération, et des transports.

17. AIF est le réseau industriel de soutien à la recherche allemand.

déjà les orientations plus nettement européennes que prendra l'ANRT dans sa réflexion internationale. L'association poursuit ses rapprochements bilatéraux avec des pays comme la Suède : elle est invitée au cinquantième anniversaire de l'Académie royale de la technologie suédoise et reçoit en 1973 le directeur de la bibliothèque de l'École royale polytechnique de Suède. A cette occasion est discutée l'opportunité de créer une association franco-suédoise de recherche pour la diffusion sélective de l'information.

L'arrivée de Bernard Delapalme¹⁸ à la présidence de l'ANRT renouvelle les vœux de dynamisme exprimés six ans plus tôt par le président Barroux. En effet, Bernard Delapalme est un homme aux engagements multiples, qui entend mener un vrai renouvellement de la politique de l'association. Pour alimenter sa stratégie, il engagera un rapprochement avec le patronat français, déjà en partie opéré par la co-fondation en 1973 du CPRIG¹⁹. Il est alors le tenant d'une approche par le risque et l'imagination dans une association longtemps gouvernée par un principe de précaution et de progression par petites étapes. C'est à son initiative, sans doute, que l'ANRT prend la liberté, pour la première fois de son histoire, de sonder, durant la campagne présidentielle de 1981, les quatre principaux partis politiques pour connaître leurs orientations en matière de politique de la recherche.

18. Bernard Delapalme (1923-2014) est ingénieur général de l'armement, il préside l'ANRT de 1975 à 1980. Il est notamment membre du Comité consultatif des Nations-unies pour l'application des sciences et des techniques au développement (1978-83), et président de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est (1971-75).

19. Comité pour le perfectionnement de la recherche industrielle et sa gestion.

UNE *SUCCESS STORY* ASSOCIATIVE (1981 - 2003)

L'AVÈNEMENT DES CIFRE

Lorsque l'ANRT et le ministère en charge de la recherche imaginent ensemble un plan pour renforcer la formation des chercheurs sous la forme d'un dispositif permettant aux entreprises d'accueillir des thèses universitaires en leur sein, ils provoquent un bouleversement qui marquera l'histoire de la recherche en France. Les Cifre naissent au terme d'un important travail sur la carrière des chercheurs, la formation et les liens entre recherche technique, innovation et entreprise depuis les débuts de l'association. Ainsi, en 1981, le ministère de la recherche décide de financer ce dispositif dans le double objectif de placer les doctorants dans des conditions d'emploi et de favoriser les collaborations de recherche entre les milieux académiques et socio-économiques

Une réflexion d'un conseil d'administration de 1984 interpelle : déjà se pose la question de la simplification des procédures dont le manque de souplesse pénalise les parties prenantes. Les efforts faits en ce sens, semblent porter leur fruit, car très vite le nombre de Cifre progresse sans que de nouveaux défauts d'organisation ne soient rapportés. En 1989, le ministre de la Recherche qui vient de signer la millièmes convention à Roanne (1988) annonce le projet ambitieux de lancer 1000 Cifre pour la seule année 1993. La preuve de cette accélération - et par extension du succès de ce dispositif - se manifeste lorsque l'on fête en 1994 la 5000ème Cifre, six ans après le millier. Son succès est tel qu'il attire l'attention de l'Union européenne qui l'intègre dans le réseau EUNET en 1995, ce qui permet, en 1996, à 10 Cifre de profiter de financements européens. La même année, la célébration du quinzième

anniversaire du dispositif, en présence du ministre de la Recherche, le 31 mai, est l'occasion d'une cérémonie à l'issue de laquelle 5 doctorants sont récompensés comme lauréats de prix technologiques créés à l'occasion et reconduits par la suite tous les deux ans.

Ce succès dans les disciplines scientifiques les plus présentes dans l'industrie pousse les industriels et les responsables du programme à se tourner vers les sciences humaines et sociales (SHS). En 1995, la dynamique positive des Cifre les implique nettement au sein du programme ; l'intérêt pour ce champ disciplinaire est signalé lors d'un colloque de l'innovation tertiaire réuni à l'initiative de Jean-Jacques Duby²⁰ qui appelle de ses vœux l'extension plus soutenue du dispositif aux SHS qui nourrissent les services. Et c'est dans cette même perspective d'ouverture qu'elle assure, en 1999, des conventions aux organismes régionaux, CRITT²¹ et CRT²². Ce phénomène est par ailleurs lié à une réflexion en cours sur l'extension du dispositif à l'ensemble des acteurs du monde socio-économique comme les associations, syndicats, chambres de commerce et d'industrie, etc.

Cependant, l'année 2000 serait marquée par un déclin général de l'intérêt de la société pour les sciences qui se ressentirait jusqu'au programme Cifre. Ce dernier peinerait à trouver des doctorants, selon le discours tenu par les membres du conseil d'administration réunis au début du millénaire. C'est pourquoi, en 2001, le conseil décide d'un plan pour mieux impliquer les grandes écoles comme Polytechnique, qui ne fournit en moyenne qu'un thésard par an. Le dispositif est alors doté d'un effort de formation à destination des doctorants auxquels on propose deux thématiques de formation, d'une part, le management de projet R&D, et d'autre part, la gestion de l'information.

20. Directeur scientifique d'IBM.

21. Centre Régional de Transfert de Technologie.

22. Centre de Ressources Technologiques.

Cette évocation des Cifre au sein de l'ANRT ne prétend pas être exhaustive ni donner à voir la richesse d'un service qui s'est construit depuis 42 ans sur des réussites successives. Elle montre seulement que si l'association a répondu à l'invitation du ministère, en participant d'ailleurs activement à la réflexion qui permit le déploiement des premières Cifre, elle le fit dans une totale adéquation avec son identité profonde et avec une énergie constante. L'ANRT, dès ses origines, s'est en effet mobilisée pour former les chercheurs et les accompagner dans leurs carrières.



L'EUROPE AU CENTRE DU MONDE

Les deux logiques qui commandaient aux activités internationales de l'association se sont affaiblies alors que se renforçaient, paradoxalement, ses activités de coopération avec l'Europe. On rappellera succinctement ces deux logiques. La première d'entre elle prenait d'abord la forme d'une constante volonté de rassembler de l'information sur l'organisation de la recherche technique à l'étranger. L'ANRT s'intéressait activement à une grande variété de situations internationales, principalement européennes, mais aussi américaines, canadiennes, ou soviétiques. La seconde logique qui l'occupait dans ces activités était plus précisément européenne. L'ANRT participait en effet à la mise en place d'un espace européen de la recherche, plus ou moins formalisé par les programmes cadres successifs. Cet engagement a conduit l'ANRT à concentrer ses efforts dans les différentes initiatives mises en place par l'Union européenne pour en tirer des ressources afin d'accompagner ses membres dans leur compréhension du système, et, par extension, dans leur investissement au sein des projets européens. C'est cette seconde logique qui s'est établie comme ligne directrice pour l'activité internatio-

nale de l'association au fil de la période considérée. Ce n'est qu'avec la vitalité prospective de FutuRIS que l'ANRT renouera véritablement avec la comparaison internationale de ses premières années.

Tout commence lors de l'Assemblée générale de 1983. On y regrette alors la faible implication de la France dans les programmes cadres européens et dans les activités de la CEE. Cette remarque prend la forme d'un vœu qui aboutit en 1984 à la création de la cellule Europe de l'ANRT. Celle-ci se renforce d'année en année puisqu'elle se charge, en 1986, d'une activité toujours vivante de relecture des dossiers instruits par ses membres afin de répondre aux appels à projets de la Communauté. Ces efforts portent leur fruit puisqu'il est question, en 1989, d'installer à Bruxelles une antenne de l'ANRT, un peu sur le modèle de ce qui serait fait à Lyon. Si cette idée semble ne jamais se concrétiser, il ne faudrait pas en tirer la conclusion que l'intérêt pour l'Europe est passager. Pour la première fois de son histoire, l'association fait d'un responsable européen son invité d'honneur quand elle reçoit, pour présider son déjeuner annuel, en 1991, Jacques Delors, alors président de la Commission européenne.

C'est à ce moment que s'accroissent les activités européennes de l'association qui organise, au nom de la France, les *BRITE-EURAM and value days* que l'Europe répartit entre l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et la France. Cette manifestation, qui s'étend sur plusieurs jours et dans une ville de chacun des pays participants est l'occasion pour l'Europe de faire la promotion de ses programmes en faveur de l'innovation industrielle en ciblant à chaque fois un secteur ou un écosystème mis à l'honneur dans la ville qui reçoit. Le fait que l'ANRT soit choisie pour organiser l'événement signale à la fois la nature des relations qu'elle entretient avec la Commission européenne et d'autre part le degré de confiance qu'on lui accorde, tant du point de vue administratif que de celui des écosystèmes. Cette confiance est renouvelée en 1995 alors qu'on intègre le dispositif Cifre au réseau EUNET qui permet à l'Europe d'abonder financièrement ce

programme. Dans le même temps, l'association participe à la procédure CRAFT censée dynamiser, par un jeu de financements européens, la recherche et l'innovation dans les PMI. Enfin, la notoriété de l'association lui permet de devenir un centre relais pour les journées de l'innovation et de la recherche européenne (les fameux *value Days*) et un point de contact national du service communautaire d'information sur la recherche et le développement (CORDIS)²³.

Ces activités européennes de l'ANRT prennent le dessus sur le reste des actions de comparaison internationale. Elles ne les supplantent pas intégralement. Ainsi, si le service Europe alimente depuis sa création une lettre européenne du Progrès technique qui se consacre principalement au thème de la R&D communautaire, l'association continue de construire des accords de coopération avec ses homologues étrangers : en 1993 elle signe ainsi un accord de coopération avec l'APRE²⁴, son homologue italien. Elle organise par ailleurs un cycle de conférences-débats qui explorent les politiques de recherche à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, en Allemagne et en Israël. L'ANRT reçoit au même moment la charge d'organiser le volet logistique du programme PROCOPE qui dynamise les relations franco-allemandes en matière de recherche d'excellence. Enfin, c'est encore l'ANRT qui reçoit du ministère de la recherche technique la charge de coordonner l'éphémère programme BRITEST (1990-2000) dont l'objectif fut d'organiser des cours de langue et de technologie à destination des ingénieurs d'Europe centrale lors de stages.

23. Le service communautaire d'information sur la recherche et le développement (CORDIS) est la principale source de résultats de la Commission européenne des projets financés par les programmes cadres de l'UE pour la recherche et l'innovation, du 1er PC à Horizon Europe.

24. Agenzia Per la Promozione della Ricerca Europea.

UNE ASSOCIATION AU CŒUR DES POLITIQUES DE LA RECHERCHE

Que durant cette période l'ANRT devienne à la fois l'interlocutrice privilégiée de la Commission européenne en matière de politique de soutien à l'innovation et qu'elle agisse en qualité d'opérateur de l'Etat sur pour le dispositif Cifre indiquent assez que son statut de principale organisation de la recherche technique en France s'est ancré dans le paysage institutionnel français. Ce n'est donc pas sans raison qu'elle est saisie par le gouvernement lorsque se pose pour la première fois, en 1982, la question de la création d'une Académie des technologies sur le modèle de l'Académie des Sciences. Alors que le 26 mai le secrétaire perpétuel de l'Académie intervient à l'ANRT pour y exprimer ses réserves au sujet du projet, non sans esquisser des pistes pour intégrer la recherche technique à l'Académie des sciences, l'ANRT reste un lieu de débat neutre tout au long du processus de création de l'académie des technologies en 2000.

L'ANRT poursuit dans le même temps ses activités d'information et de conseil au service de la représentation nationale. Le Sénat mobilise son président pour travailler à une loi d'orientation et de programmation de la recherche et de développement de la technologie. L'association accueille très favorablement cet intérêt pour la recherche technique, mais exprime des réserves sur les réelles capacités de mise en œuvre du projet.

Les réflexions sur l'organisation de la recherche et de l'innovation se précisent dans le cadre de colloques organisés à la fin des années 90. Ces travaux font suite à la publication d'un rapport ministériel mettant en lumière les limites du système. Ces conclusions sont à l'origine de la mission FutuRIS censée produire une feuille de route pour doter la France d'une politique de la recherche ambitieuse et opérationnelle.

Cette période est marquée par l'essor de deux services au sein de l'ANRT exprimant à la fois ses aspirations primordiales : la collaboration internationale et la formation des chercheurs, et la nature de ses interlocuteurs, l'État et ses antennes, d'un côté, et les entreprises de l'autre. Ces deux efforts ne sont pas tout à fait contradictoires mais témoignent d'une rupture au sein de l'association : ses activités courantes ont lieu dans ses locaux de l'avenue Raymond Poincaré alors que les services Cifre et Europe se trouvent dans un local à part de la rue Bugeaud. Cette dispersion, qui sera résolue lors de la migration boulevard des Capucines, reste intéressante pour comprendre la manière dont l'association s'est progressivement transformée, passant d'une logique proprement associative avec un conseil d'administration fort et impliqué à une logique plus proche de celle d'une entreprise avec ses services permanents et une direction stratégique resserrée autour du couple président-délégué général.



RENFORCER LES ACTIVITÉS DE L'ANRT (2003-2015)

En 2003, la création d'un groupe de prospective par l'ANRT sous l'impulsion de son président, Francis Mer, suscite l'intérêt de Matignon. Cette initiative trouve en partie son implication dans la préparation de la loi de programmation pour la recherche, en 2016, qui en reprend des éléments. Ce groupe de réflexion sera pérennisé au sein de l'ANRT et poursuit, encore aujourd'hui, son activité. Ses actions sont triples : analyser les évolutions du Système Français de Recherche et de l'Innovation (SFRI) ; approfondir des sujets majeurs ; et aider à promouvoir les bonnes pratiques, en appliquant la méthode FutuRIS fondée sur la prospective et le travail collectif de ses participants.

En 2004, la publication des résultats du groupe aboutit à un déjeuner avec le premier ministre. On observe alors une accélération de cette activité de prospective stratégique alors qu'en parallèle les services Cifre et Europe ont trouvé leur rythme de croisière. La publication, en 2005, d'un ouvrage sur la recherche et l'innovation consacre les activités de FutuRIS dont on fait un des piliers de l'association. Cette activité de publication s'est pérennisée et se poursuit aujourd'hui.

L'ANRT prolonge en parallèle de FutuRIS ses ambitions. Le dispositif Cifre continue à prendre de l'ampleur alors que le nombre de thèses inscrites est en croissance constante. Un bilan à l'occasion des 40 ans du dispositif a montré qu'environ un tiers des Cifre se font en SHS et que ce dispositif a accompagné plus de 30 000 doctorants. L'intérêt international qu'on lui porte continue de se manifester à l'occasion de rapprochements féconds : un partenariat avec le Brésil voit le jour en 2012, puis un autre avec le Maroc, en 2016.

Le service Europe maintient le cap pris à sa création en suivant deux logiques complémentaires : aider les acteurs privés/publics à tirer parti de l'Europe par le biais de son expertise et de formations conçues à cette fin et à interagir avec les pouvoirs publics et les agences pour dégager ensemble des voies d'amélioration compatibles avec de multiples champs de contrainte. C'est dans le cadre de ces objectifs qu'un groupe international est créé pour étudier les politiques européennes de soutien à l'innovation et que l'école de l'innovation voit le jour (2007). Sa fonction sera alors de mettre en relation les organismes de recherche avec les PME.

CONCLUSION

Depuis 1953, notre association fédère les acteurs de la recherche publique et privée pour constituer une équipe France créatrice de valeur et d'audace. Au cours de ces 70 ans, l'ANRT a accompagné nombre des transformations qui ont construit notre pays. La célébration de cet anniversaire rend hommage à ce passé qui fait notre force, porteuse d'enthousiasme et de confiance.

L'histoire de l'ANRT est caractérisée par une continuité congruente. Sans jamais se départir de sa forme juridique, elle s'est transformée au fil des années, enrichissant son *adn* à chaque évolution structurelle forte. Depuis 2016, l'association prolonge les premières orientations de son histoire en les exprimant nettement. Sa promesse, construite autour des quatre verbes *informer, échanger, influencer, former*, puise dans ses racines pour nourrir ses ambitions.

En 2022, son conseil d'administration a formulé un plan de développement construit autour de trois axes qui intègrent toutes les activités de l'ANRT. Il repose sur la volonté d'agir en faveur du doctorat, des écosystèmes de recherche et développement, et de l'action politique. Trait d'union entre des acteurs privés et publics de la recherche, l'ANRT donne à connaître aux décideurs politiques la pensée formulée de ses membres. En ce sens l'association accompagne un mouvement de fond qui doit permettre à la recherche de redevenir un objet politique. Les transitions impérieuses, auxquelles notre monde présent est confronté, ne seront possibles qu'avec une recherche ambitieuse portée par les États, les corps académiques et les entreprises au service de l'humanité.

